

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 16 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration de l'État hors classe au titre de l'année 2014

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps;

Vu l'avis émis le 15 septembre 2014 par la commission administrative paritaire des attachés d'administration de l'État relevant des ministères économiques et financiers,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Les attachés d'administration de l'État hors classe dont les noms suivent sont, conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 susvisé, inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration de l'État hors classe au titre de l'année 2014:

- M. Michel ARGIEWICZ.
- M. Alain BENOTEAU.
- M. Dominique BOILEAU.
- Mme Marie-Hélène BOUVARD.
- Mme Maryse DARNAUDGUILHEM.
- M. Jean DELAUNAY.
- M. Serge DOUMAIN.
- Mme Anne FAUCONNIER.
- M. Jean-Marie FRANCOIS.
- M. Éric GASTELLU.
- M. Georges KLEPATCH.
- M. Philippe LATASTE.
- Mme Catherine LE BARS.
- M. Pierrick LOUBOUTIN.
- M. Edgar MALLEVILLE.
- Mme Marie-Christine NOISET.
- M. Jean-Louis PASTOR.
- Mme Michèle PAULIAT.
- M. Alain REPAUX.
- M. Philippe SCARDEONI.

Article 2

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait le 16 décembre 2014.

Pour les ministres et par délégation :
L'administratrice civile hors classe,
responsable du CSRH,
M. SCHWARTZ-AUTISSIER